

Indisponible
les 20 et 27 juin
pour voter ?
Faites une procuration sur
maprocuration.gouv.fr

L'**HAY**
Le Mag

#271
Mai

p.16 **Elections les 20 et 27 juin**

Région, Département,
à vous de voter !

p.11 **Cœur de Ville/Locarno**

Signature du label Quartiers Innovants
et Écologiques

SOMMAIRE



p. **12**

Zac Lallier - Gare L'Hajj Trois Communes, un projet sur les rails



p. **16**

GRAND FORMAT ÉLECTIONS

Tout savoir sur les régionales et départementales les 20 et 27 juin



p. **6**

ACTUS INITIATIVE

Des ateliers pour conserver le lien avec les seniors



p. **9**

ACTUS ÉVÈNEMENT

Le Carnaval s'invite chez vous !



p. **14**

ACTUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une cartographie en ligne pour favoriser le réemploi et moins jeter



p. **20**

TRAJECTOIRE PORTRAIT

Hélène Bertrand : Elle apprend aux parents à masser leur bébé

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER



Édito



VINCENT JEANBRUN

Maire de L'Hay-les-Roses
Conseiller régional d'Île-de-France

En raison de la période de campagne électorale,
la Ville est contrainte de ne plus publier d'édito du Maire
jusqu'aux élections départementales et régionales prévues
les dimanches 20 et 27 juin.



Suivez-nous



lhaylesroses.fr

Directeur de la publication : Vincent Jeanbrun. Directrice de la communication : Audrey Ferrer. Rédactrice en chef : Aurélie Rouché. Rédaction : Fabien Grimaud, Samantha Gaudrin, Laurent Muraro, Maquettistes : Denise Mouhouz, Franck Ben. Crédits photographiques : Aymeric Gallonnet, AdobeStock. Impression : RAS. Distribution : Mairie de L'Hay-les-Roses. Création graphique : Cithés communication. Régie publicitaire : Micro 5, Thierry Cohen, 06 25 23 65 66.
Service communication : Hôtel de Ville, 41 rue Jean Jaurès, 94240 L'Hay-les-Roses. Tél : 01 46 15 33 33. Courriel : info.com@ville-lhay04.fr
Dépôt légal : mai 2021. Tirage : 15 000 exemplaires. L'impression du magazine est financée par la publicité et ne coûte rien aux contribuables l'haysiens.

En souvenir des déportés

La célébration de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation s'est déroulée dimanche 25 avril au cimetière communal. En raison des protocoles sanitaires très stricts, la Ville a été dans l'obligation de commémorer cette journée en comité très restreint, en présence de la Sous-préfète, Martine Laquière, du Maire, Vincent Jeanbrun, du Premier Maire-adjoint et conseiller départemental, Fernand Berson, du Maire-adjoint délégué au devoir de mémoire, aux anciens combattants et au vivre ensemble, Bernard Dupin, et des représentants d'associations d'Anciens combattants et mémorielles dont les Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (AFMD) qui représentaient toutes les associations de déportés. Ce fut l'occasion de rendre hommage à la mémoire de ces hommes, femmes et enfants, victimes de la barbarie nazie. —



L'École des vacances à distance

Pour la première fois en raison des conditions sanitaires, l'équipe des bénévoles de l'Aide aux Devoirs et Soutien Scolaire (ADS) a proposé, via son « École des vacances », des séances de révision en visioconférence. Tous les jours pendant les vacances de Pâques, les bénévoles, signataires de la charte d'engagement du dispositif « Nous L'Hayssiens, Citoyens engagés, vigilants et solidaires », ont aidé des écoliers du quartier du Jardin Parisien dans leurs révisions et cela dans le cadre d'un soutien personnalisé. Quelques collégiens et lycéens, issus des familles suivies par l'ADS, ont également été reçus de façon individuelle au sein de la structure afin de préparer leurs examens. —

Toute l'année, l'équipe recherche des bénévoles pour donner des cours de soutien aux élèves. Pour devenir bénévole, contactez Flora Laruelle, coordinatrice, au 06 12 86 74 50 ou flora.laruelle@orange.fr

PATRIMOINE la photo mystère

La Ville de L'Hay-les-Roses vous invite chaque mois à découvrir sous la forme d'une photo mystère des éléments de son patrimoine.

Saurez-vous retrouver où a été prise précisément cette photo ?

La réponse vous sera donnée dans le prochain numéro du magazine. Bonne enquête à chacun d'entre vous !



Réponse de la photo mystère publiée en avril :

Il s'agit d'une tête de cheval sculptée au-dessus des anciennes écuries de la propriété de Jules Gravereaux. Aujourd'hui, ce médaillon est toujours en place dans la cour de la Légion d'Honneur de la Roseraie, à l'entrée principale, au niveau des anciens bâtiments de ferme.

Réouverture

ROSERAIE

La Roseraie du Val-de-Marne ouvre ses portes du samedi 1^{er} mai au dimanche 19 septembre, tous les jours de 10h à 19h. Toutes les informations sur roseraie.valdemarne.fr

Avara

CAFÉ DES PARENTS

Échangez sur place ou en visio afin de trouver des solutions pour inciter les enfants à passer moins de temps devant les écrans, le vendredi 28 mai de 16h à 18h. Sur inscription au 01 43 50 93 09.

Solidarité

DON DE SANG

« Je donne mon sang, je sauve des vies ! ». L'Établissement français du sang et la Ville organisent une collecte de sang, mardi 18 mai de 14h30 à 19h30, sur rendez-vous, au Moulin de la Bièvre, 73 avenue Larroumès.

ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Depuis 2006, le 10 mai représente la journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et leurs abolitions. La France est le premier État, et le seul à ce jour, qui ait déclaré la traite négrière et l'esclavage « crime contre l'Humanité ». Par ailleurs, il existe aussi la Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage qui commémore l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui du 2 décembre 1949. —

NOUVELLE SAISON POUR L'AMAP

L'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) de la Vallée-aux-Renards inaugure sa nouvelle saison le jeudi 20 mai à 19h. Créée il y a une dizaine d'années, l'Amap propose chaque semaine, entre les mois de mai et mars de l'année

suivante, des paniers de légumes provenant d'un producteur situé près d'Etampes dans l'Essonne. Le principe d'une Amap est de favoriser les circuits courts, allant directement du producteur au consommateur, en soutenant un agriculteur local par l'achat de paniers. Elle promeut également une agriculture bio ou raisonnée et de qualité. L'Amap de la Vallée-aux-Renards réunit une trentaine d'adhérents qui s'organisent chaque semaine pour répartir les légumes et les distribuer entre eux. Cette année, il reste des paniers disponibles pour ceux qui souhaiteraient rejoindre l'association. —

Renseignements auprès de l'Avara au 01 43 50 93 09 (panier au prix de 17 euros).

DES ACTIVITÉS EN VISIO À L'AVARA

Le centre socio-culturel de la Vallée-aux-Renards propose aux seniors des ateliers de jeux et de mémoire en visioconférence durant le mois de mai ainsi que des marches par petits groupes de six personnes, dans le strict respect des protocoles sanitaires. Par ailleurs, des ateliers numériques et informatiques sont organisés tous les lundis et jeudis de 10h à 12h en visioconférence (participation de 2 € par session). —

Inscriptions au 01 43 50 93 09 ou csc.avara@wanadoo.fr

Cap sur les jobs d'été

ALLEZ À LA RENCONTRE DES OPPORTUNITÉS POUR CET ÉTÉ !



L'Hay-les-Roses, en partenariat avec la Mission locale Bièvre Val-de-Marne, lance l'opération **Jobs d'été**. Soucieuse d'aider les jeunes L'Hayssiens à optimiser leurs recherches en vue d'acquies une première expérience professionnelle, la Ville a mis en ligne sur son site lhaylesroses.fr un guide regroupant des offres d'emploi, des informations sur le droit du travail ou encore des conseils pratiques, ainsi que les secteurs susceptibles de recruter, en vue de donner toutes les clefs pour vous aider à décrocher un job cet été. En parallèle, un atelier coaching pour apprendre à optimiser sa recherche d'emploi est prévu le mercredi 5 mai à 14h, en visioconférence. Le guide détaille également les lieux ressources dont le Point Information Jeunesse (PIJ) et la mission locale Bièvre Val-de-Marne. Cette dernière accompagne les jeunes de 16 à 25 ans en élaborant avec chacun un parcours personnalisé vers l'emploi. Il comprend les démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité. — Atelier coaching sur inscription sur lhaylesroses.fr



INITIATIVE

Des ateliers pour conserver le lien avec les seniors

POUR AIDER LES SENIORS L'HAYÏSSIENS À MIEUX VIVRE LEUR QUOTIDIEN, LA VILLE INNOVE ET LEUR PROPOSE DES ATELIERS EN VISIO-CONFÉRENCE OU EN EXTÉRIEUR.

Nos habitudes de vie, comme notre rythme au quotidien, ont été brutalement modifiés par la crise sanitaire. Comment faire pour que nos aînés restent entourés en cette période si difficile ? Le service municipal des seniors a œuvré dans ce sens afin de maintenir le lien. « La situation sanitaire et les dernières annonces gouvernementales nous ont obligés à retravailler l'ensemble du programme, initialement sur 4 mois, et proposer un planning mensuel en visioconférence pour nos adhérents », détaille Ingrid Hamida, responsable du service action seniors et familles.

Gardons la forme

Pour le mois de mai, les animatrices innovent en proposant quatre temps forts pour cuisiner ensemble, mais à distance, un cake ou des cookies, adopter les bons gestes d'automassage ou encore revisiter le célèbre jeu télévisé « Les 12 Coups de midi », sous forme de quiz. Des ateliers de remise en forme permettront, aux seniors qui le souhaitent, de se retrouver en petits groupes et dans le strict respect des protocoles sanitaires, le mercredi matin, pour une marche douce et/ou le vendredi matin pour des étirements et exercices de relaxation.

Afin de contribuer au bien-être des seniors et de leurs proches, la Ville propose également sur la plateforme Movadom des visioconférences sur des thématiques variées (administratif, numérique, tri du logement, voyage, adaptation du logement) et gratuites.

« Qu'ils soient en présentiel ou à distance, les contacts avec les seniors sont cruciaux, rappelle Katherine Gavril, Maire-adjointe déléguée aux seniors et au lien intergénérationnel. L'objectif est de maintenir le lien et d'éviter un isolement ». —

Au programme

Ateliers de mise en forme

- ✓ Les mercredis à partir de 10h, marche douce
- ✓ Les vendredis à partir de 10h, étirements et relaxation

Visioconférences

- ✓ Jeudi 6 mai, de 14h à 15h, atelier automassage
 - ✓ Lundi 10 mai, de 14h à 15h, atelier cake
 - ✓ Jeudi 20 mai, de 14h à 15h, jeu « Les 12 Coups de midi »
 - ✓ Mardi 25 mai, de 14h à 15h, atelier cookies
- Inscription au 01 46 15 34 11, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi après-midi).

- ✓ Jeudi 6 mai, de 10h30 à 11h30, gérer sa boîte e-mail
- ✓ Mardi 11 mai, de 10h30 à 11h30, archiver ses documents
- ✓ Mardi 18 mai, de 10h30 à 11h30, trier son jardin ou balcon
- ✓ Jeudi 27 mai, de 10h30 à 11h30, déménagement et changement d'adresse

Inscription sur www.movadom.eventbrite.com

Seniors : Le Club municipal fait peau neuve

D'ICI LE DÉBUT DE L'ÉTÉ, LES SENIORS VONT DÉCOUVRIR UN NOUVEL ESPACE TOTALEMENT RÉNOVÉ.

En raison de la 3^e vague de contaminations au Covid-19 et des nouvelles mesures de confinement, le Club de Loisirs seniors, situé rue Gabriel Péri, a été dans l'obligation de fermer ses portes fin mars. La Ville a profité de cette fermeture pour rénover le lieu. Les travaux, débutés fin mars, vont permettre de moderniser le club avec une réfection des sols, des murs, des plafonds et de l'éclairage. Les 110m² du club ont par ailleurs été repensés afin d'aménager un coin détente et lecture, un espace numérique, un autre consacré aux jeux/loisirs créatifs et enfin une salle dédiée aux ateliers culinaires. « Il s'agissait de revoir les espaces pour répondre aux besoins et attentes des adhérents, tout en apportant plus de modernité et de confort », souligne Katherine Gavril, Maire-adjointe déléguée aux seniors et au lien intergénérationnel. Les animatrices du club pourront par exemple les initier à l'outil



numérique grâce à la mise à disposition de tablettes ou de consoles en vue de créer une passerelle intergénérationnelle. En cette période si particulière, les équipes du service municipal des seniors restent pleinement mobilisées pour vous accompagner dans vos démarches. —

Le Service municipal des seniors est ouvert à l'Hôtel de ville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (fermé le jeudi après-midi). Vous pouvez les contacter au 01 46 15 34 00.



La Fête des Seniors reportée à l'automne

La crise sanitaire, qui continue de frapper le pays depuis plus d'un an maintenant, a malheureusement contraint la Ville à reporter la Fête des Seniors, traditionnellement organisée en mars. Le gouvernement avait annoncé au début de l'année une campagne vaccinale rapide, laissant entrevoir la possibilité de vivre ce moment convivial avant l'été. « Forcé est de constater que la situation sanitaire ne s'améliore pas. Aussi, l'espoir que nous partageons avec les L'Haÿssiens de

se réunir avant l'été a malheureusement aujourd'hui disparu », a annoncé Katherine Gavril, Maire-adjointe déléguée aux seniors et au lien intergénérationnel. C'est pourquoi, ayant à cœur de maintenir la Fête des Seniors dans un cadre sanitaire apaisé, la Ville a souhaité la reporter exceptionnellement à l'automne afin de proposer un déjeuner et des spectacles de qualité. « Bien évidemment, cette nouvelle perspective reste liée à une évolution favorable du contexte sanitaire que nous appelons, tous, de nos vœux, en vue de partager ce beau moment de convivialité ». —

NOUVEAUTÉ

Les bacheliers sur scène

ALORS QUE LE CONSERVATOIRE DE L'HAY-LES-ROSES VA OUVRIR UNE SECTION THÉÂTRE À LA RENTRÉE PROCHAINE, LA BIBLIOTHÈQUE A PROPOSÉ À SES PROFESSEURS D'ANIMER DES ATELIERS D'EXPRESSION ORALE POUR PRÉPARER LES LYCÉENS AU GRAND ORAL.



Catherine Fourty,
professeure de théâtre
au conservatoire de L'Hay.

Avec la nouvelle épreuve du baccalauréat, la comédienne l'hayssienne, Catherine Fourty, nous explique en quoi consisteront ces entraînements destinés aux élèves de terminale.

Quel est l'objectif de ces ateliers ?

Le grand oral est une nouveauté du baccalauréat. Cette épreuve risque d'impressionner les jeunes, car personne ne l'a encore expérimentée. L'idée est de donner confiance aux élèves en leur donnant des clés pour qu'ils soient à l'aise face au jury. Il faut qu'ils aient conscience qu'être devant un jury, c'est une représentation comme sur scène !

En quoi le théâtre peut-il aider les élèves à travailler l'oral ?

Tout d'abord, il est important de leur enseigner à avoir un regard bienveillant au sein du groupe, à ne pas avoir peur d'être jugé et à ne pas juger les autres. À travers des exercices techniques, les élèves pourront travailler leurs propres fragilités pour se présenter devant le jury, c'est-à-dire l'articulation, le timbre de voix, la respiration...

Pouvez-vous nous parler de l'ouverture du département théâtre du Conservatoire ?

Avec ma collègue, Virginie Barreteau, nous proposons une formation amateur qui se base sur les fondamentaux du théâtre, à savoir le rapport à son corps, à sa voix, à l'espace, au texte, à ses partenaires et au public. Cette formation est actuellement ouverte aux 11 à 18

ans, mais nous désirons l'élargir dans le futur. Il n'y a pas de niveau minimum requis. Les débutants sont les bienvenus. Des cours d'essais seront organisés les samedis 18, 25 septembre et 2 octobre. —

Conservatoire, 3/5 rue Gabriel Péri
Tél : 01 41 24 22 45 -
conservatoire.lhaylesroses@
grandorlyselneblevre.fr



Opération révisions !

Les équipes de la bibliothèque s'adaptent au contexte sanitaire et continuent de s'impliquer pour la réussite scolaire des L'Hayssiens. Elles proposeront aux élèves de terminale des séances de soutien scolaire en

mathématiques, sur inscription, les samedis 15 mai, 29 mai et 5 juin de 14h à 15h30. Par ailleurs, dès le 5 mai, des ateliers seront mis en place pour accompagner les bacheliers dans la nouvelle épreuve du grand oral. Si vous souhaitez apporter votre contribution, la bibliothèque recherche des bénévoles !

Contacts : Jessica, Delphine ou Jérôme au 01 46 64 52 55.
ou bib.formation@ville-lhay94.fr
Bibliothèque George Sand, 21 rue Henri Thirard.



ÉVÈNEMENT

Le Carnaval s'invite chez vous !

ALORS QUE LES CONDITIONS SANITAIRES EMPÊCHENT TOUJOURS TOUTE POSSIBILITÉ DE RASSEMBLEMENT, LA VILLE PERPÉTUE L'ESPRIT DU GRAND CARNAVAL À TRAVERS LES RÉSEAUX SOCIAUX.



Créé en 2018, le Grand Carnaval de L'Haÿ était l'occasion de rassembler le plus grand nombre, dans une ambiance conviviale et festive. Les habitants et les commerçants paraient dans les rues de L'Haÿ-les-Roses dans la bonne humeur. Un rendez-vous attendu par toutes les générations puisque, lors de la dernière édition en 2019, plus d'un millier de L'Haÿssiens s'étaient réunis pour y participer. En marge de la parade, un concours récompensait les masques et déguisements les plus originaux ainsi que le plus beau char.

Un moment festif à partager en famille !

Dans le contexte actuel, la Ville a tenu à conserver cette tradition afin d'offrir un rendez-vous convivial aux petits comme aux grands. Cette année, le carnaval s'invite donc chez vous ! Afin de respecter les mesures sanitaires, les L'Haÿssiens sont conviés à se prendre au jeu et à partager leurs plus beaux déguisements sur Facebook. Petits et grands, tout le monde peut participer en envoyant sa photo déguisée sur le site internet de la ville, entre le 8 et le 16 mai. Les photos seront mises en ligne sur la page Facebook de la ville dès le lundi 17 mai. Vous aurez alors jusqu'au 23 mai pour « liker » votre préférée. Les photos qui recueilleront le plus de mentions « j'aime » seront déclarées vainqueurs. Alors préparez votre déguisement et maquillage et parez-vous de vos plus beaux atours pour le Carnaval de L'Haÿ ! —

Carnaval : mode d'emploi

Inscriptions

• Les inscriptions seront ouvertes du samedi 8 mai à 9h au dimanche 16 mai à minuit sur la page du site de la Ville : carnaval.lhaylesroses.fr. La photo sera à déposer directement sur le site internet lors de l'inscription. Le concours est ouvert à tous, sans condition d'âge.

Le concours comprend 5 catégories :

- ★ Bout'choux : 0 à 5 ans
- ★ Enfants : 6 à 12 ans
- ★ Ados : 13 à 17 ans
- ★ Adultes : 18 ans et plus
- ★ Famille

Chaque participant ne peut concourir que dans une seule catégorie.



Votes

• Les photos des participants seront soumises au vote sur la page Facebook de la Ville @mairie.lhaylesroses du lundi 17 à 10h au dimanche 23 mai à minuit, date de la clôture des votes. Au-delà de cette date, les votes ne seront plus comptabilisés. Chacun peut voter pour la ou les photos mettant en scène le ou les déguisements qu'il préfère en cliquant simplement sur la mention « j'aime » dans chaque catégorie.

• Les 3 photos ayant reçu le plus de mentions « j'aime », pour chacune des catégories, remporteront un lot. Les photos des vainqueurs seront publiées sur la page Facebook de la Ville le jeudi 27 mai à partir de 10h, ainsi que dans le L'Haÿ Mag du mois de juin 2021. Les gagnants seront directement contactés par la Ville.

INTERCOMMUNALITÉ



Le T12 augmente la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

LE 13 AVRIL DERNIER, LE CONSEIL TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE (T12), TERRITOIRE DANS LEQUEL L'HAÏ-LES-ROSES A ÉTÉ INTÉGRÉ D'OFFICE ET POUR LEQUEL LA VILLE DOIT COLLECTER LES IMPÔTS, VOTAIT SON BUDGET POUR 2021. PARMIS LES POINTS FIGURAIT NOTAMMENT LA HAUSSE DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM).



Face à la menace de la hausse de la fiscalité intercommunale, le 1^{er} avril dernier, le Conseil municipal de L'Haÿ-les-Roses avait adopté un vœu, en séance plénière, appelant les élus de l'intercommunalité à ne pas augmenter une nouvelle fois les taxes territoriales.

Pour autant, le Territoire 12 a décidé d'augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la suite de l'adoption d'une nouvelle loi initiée par le gouvernement. Le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre a donc voté, contre l'avis de L'Haÿ-les-Roses, une augmentation annuelle de la TEOM et ce jusqu'en 2030.

Cette taxe est due par tous les propriétaires qui peuvent, le cas échéant, la répercuter auprès des locataires. « Une autre voie est possible en faisant des économies sur d'autres postes budgétaires dont la mutualisation des services pour absorber ces nouvelles charges fiscales.

Il faut pratiquer la chasse aux gaspillages et aux dépenses somptuaires, et utiliser l'argent des contribuables à bon escient, de manière réfléchie et efficace », déplore Clément Decrouy, Maire-adjoint de L'Haÿ-les-Roses et vice-président du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre délégué au patrimoine

et aux équipements intercommunaux. Alors que la dette du Territoire intercommunal atteignait déjà plus de 218 millions d'euros en seulement 5 années d'existence, celle-ci atteint maintenant près de 233 millions d'euros.

« Les L'Haÿssiens refusent de payer toujours plus pour avoir toujours moins et de servir, une fois encore, de variable d'ajustement pour tenter de boucler le budget du territoire intercommunal », explique l'élu qui se félicite tout de même que le vœu adopté au Conseil municipal ait permis de ne pas augmenter la taxe de cotisation foncière des entreprises. —



CŒUR DE VILLE/LOCARNO



Signature du label « Quartiers Innovants et Écologiques »

LE PROJET CŒUR DE VILLE-LOCARNO A ÉTÉ OFFICIELLEMENT LABELLISÉ « QUARTIERS INNOVANTS ET ÉCOLOGIQUES » (QIE) PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE LE 9 AVRIL DERNIER. UNE RECONNAISSANCE QUI S'ACCOMPAGNE D'UNE SUBVENTION DE 4 MILLIONS D'EUROS.

« Cette récompense, c'est la force d'un symbole ». C'est par ces quelques mots que le Maire de L'Haÿ-les-Roses, Vincent Jeanbrun, a salué l'attribution par la Région Île-de-France du label « Quartier Innovants et Écologiques » au projet Cœur de Ville-Locarno. En présence de Jean-Philippe Dugoin-Clément, Vice-Président de la Région Île-de-France chargé de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement, le Maire a rappelé que ce projet d'aménagement était l'aboutissement de six années de travail et de concertations publiques. « Aujourd'hui, c'est la concrétisation d'un rêve de voir le centre-ville revitalisé, a-t-il confié. L'Haÿ dispose d'une pépite, la Roseraie, qui, grâce à ce projet, saura être mise à l'honneur ».

Une reconnaissance en matière de développement durable

Pour intégrer le dispositif « 100 quartiers innovants et écologiques » créé en 2016 par la Région Île-de-France, les quartiers doivent associer logements, emplois, services de proximité, transport, nature et mobilités douces, mais surtout être exemplaires en matière de transition écologique et énergétique. C'est justement ce que propose le futur Cœur de ville avec une grande place à vivre arborée. Les bâtiments, à haute performance énergétique afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, seront équipés de toitures végétalisées pour limiter les îlots de chaleur urbains. Ils seront par ailleurs

raccordés à la géothermie, une énergie verte et renouvelable. Autre aménagement : un jardin public, attenant à la place, disposera d'un système innovant de récupération et de gestion des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts. Le projet prévoit également un éclairage public écologique à led ainsi que des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Accompagner une région en perpétuelle croissance

À l'occasion de la signature du contrat, le Vice-Président de la région Île-de-France, Jean-Philippe Dugoin-Clément, a salué l'effort prévu en matière de développement durable dans le cadre du projet d'aménagement Cœur de ville-Locarno. Une labellisation qui va ainsi permettre à L'Haÿ-les-Roses de recevoir une subvention régionale de l'ordre de 4 millions d'euros. « Il est nécessaire que les villes, à l'image de L'Haÿ-les-Roses, accompagnent une région en croissance permanente et dont la population a doublé en à peine quatre-vingts ans », a-t-il indiqué. Première étape du projet Cœur de Ville-Locarno, la « Halle des Saveurs » ouvrira au public d'ici la fin de l'année. Accessible depuis la Coulée Verte, le nouveau marché disposera, pour sa propre consommation électrique, de panneaux photovoltaïques installés sur la toiture, mais aussi d'un système de récupération des eaux pluviales et d'un système de ventilation naturelle. —

ZAC LALLIER - GARE L'HAY TROIS COMMUNES

Un projet sur les rails

LE BILAN DE CONCERTATION AINSI QUE LE DOSSIER DE CRÉATION DE LA ZAC LALLIER-GARE L'HAY TROIS COMMUNES ONT ÉTÉ APPROUVÉS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} AVRIL. UN AMÉNAGEUR SERA PROCHAINEMENT DÉSIGNÉ.

Une nouvelle étape vient d'être franchie pour le projet d'aménagement du quartier Lallier autour de la future station de métro « L'Hay Trois Communes », dont la concertation auprès du public s'est terminée le 18 février dernier. Avec l'approbation à la fois du bilan de concertation et du dossier de création de la Zone d'aménagement concerté (Zac), l'opération de rénovation urbaine poursuit son avancement et se concrétise encore un peu plus.

L'enjeu est important : il s'agit de profiter de l'arrivée de la gare prévue en 2024, dans le cadre du prolongement de la ligne 14, pour insuffler une nouvelle dynamique à cette zone enclavée située à l'est de la ville, et ainsi répondre aux besoins des L'Hayssiens. Avec un million de voyageurs estimés chaque jour sur cette ligne, l'arrivée du métro - au croisement des rues Bicêtre, Lallier et Paul-Hochart - va constituer un levier de développement économique important pour renforcer l'attractivité du quartier Lallier.

Objectif du projet : accueillir des logements résidentiels en accession libre et une centaine de logements locatifs sociaux, des commerces de proximité en pied d'immeuble, des locaux d'activités ainsi qu'un parking public en sous-sol

de 200 places environ. L'opération prévoit la réalisation d'un nouveau groupe scolaire de 25 classes, d'un square, d'un complexe sportif, d'une maison de quartier et d'une place publique arborée de près de 3 000 m² reliant la gare et les autres infrastructures.

Les enjeux environnementaux au cœur du projet

Le projet comprend une forte dimension environnementale. Les modes de déplacements doux seront encouragés dans le futur quartier grâce à quatre nouvelles voies végétalisées aux circulations limitées à 30 km/heure, des voies à sens unique, l'installation d'un parking à vélos et de nombreux arceaux prévus pour les cyclistes à proximité de la gare. Des îlots verts de fraîcheur seront également créés parmi les futurs logements qui respecteront la norme environnementale RE2020 visant à réduire significativement les émissions de carbone et les consommations d'énergie.

Le projet a aussi fait l'objet d'une étude d'impact et d'un avis positif de l'autorité environnementale. La Ville recourra aux services d'un écologue afin de créer les conditions nécessaires à l'accueil d'une véritable biodiversité sur le quartier.



Une réflexion sera également portée sur la lutte contre les îlots de chaleur et la réalisation d'un plan de conservation d'un nombre maximum d'arbres. Par ailleurs, les autres projets urbains environnants, tels la Zac Paul Hochart ou le quartier Chérioux à Villejuif, ont été pris en compte pour les modélisations sur la circulation, le bruit ou la pollution de l'air.

Une opération concertée

Dès l'origine, les L'Hayssiens ont été associés au projet de la Zac dont la création a été actée en octobre 2019. Des réunions publiques se sont tenues et une consultation par voie électronique a été menée auprès des L'Hayssiens du 18 janvier au 18 février dernier. Le projet a été très majoritairement bien accueilli par la population qui apprécie la volonté de redonner de l'attractivité au quartier, d'améliorer le cadre de vie et de créer de nouveaux emplois et des équipements publics. Prochaines étapes : la désignation de l'aménageur et la constitution du dossier de réalisation. —



MÉTRO LIGNE 14

Les travaux de pose de voies vont débiter



Le métro en chiffres

1 million

de voyages estimés chaque jour sur la ligne dès 2024

85 secondes

entre deux passages de métro aux heures de pointe

8 minutes

entre L'Hay-Trois Communes et l'aéroport d'Orly contre 37 mn aujourd'hui en transport en commun

23 minutes

entre L'Hay-Trois Communes et la gare Saint-Lazare contre 44 mn aujourd'hui

7 000

emplois dans un rayon de 1 km autour de la gare

LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14 AU SUD POURSUIT SON CHEMIN. LE CREUSEMENT DU TUNNEL EST ACHEVÉ ET UNE PLATEFORME, PERMETTANT D'ACCUEILLIR LES TRAVAUX DE POSE DE VOIE, A ÉTÉ INSTALLÉE.

En décembre dernier, et après 18 mois de travaux, le tunnelier en provenance de Thiais a achevé le creusement du tunnel depuis la future station de métro L'Hay-Trois communes jusqu'au puits Jean Prouvé d'où il a été extrait. Depuis, une plateforme en béton a été réalisée dans la partie inférieure du tunnel. Achevée en mars 2021, elle permet d'accueillir les travaux de pose de voie. En parallèle, un autre tunnelier a terminé le creusement du tunnel de la ligne 14 de L'Hay-les-Roses vers Paris. L'ensemble des 14 kilomètres de

tunnel de la ligne 14 est désormais réalisé. Les travaux de pose de voie ont par ailleurs débuté depuis le sud de la ligne : plus de 7 kilomètres de voies, sur les 14 au total, sont en train d'être installés.

L'aménagement de la station L'Hay-Trois communes débutera, quant à elle, en 2022 avec la construction du « bâtiment voyageur » en surface, l'habillage des espaces voyageurs de la gare et l'équipement des locaux techniques nécessaires au fonctionnement des trains. La mise en service de la ligne 14 sud est prévue en 2024. —



RÉPARATION DE VÉLOS : APPEL À BÉNÉVOLES

Le centre socio-culturel de l'Association Vallée-aux-Renards Animation (Avara) souhaite monter un atelier de réparation de vélos, un samedi par mois. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de l'Avara. Les bénévoles recevront une formation.

Contact :
01 43 50 77 76.
Centre socio-culturel Avara,
2 allée du colonel Rivière à Fresnes.

FAITES RECYCLER VOS APPAREILS ÉLECTRIQUES

Qu'ils soient en état de marche ou hors d'usage, vous pouvez apporter vos appareils le samedi 29 mai de 10h à 14h sur le parking du marché Locarno. Petits et gros électroménagers, écrans, téléviseurs et matériel informatique, vos appareils électriques et électroniques pourront être réemployés par Emmaüs ou recyclés par Ecosystem. Ce service de proximité est un éco-organisme agréé par les pouvoirs publics qui organise la collecte, la dépollution et le recyclage des appareils électriques. A noter qu'il est interdit d'abandonner vos appareils électriques et électroniques sur la voie publique ou de les jeter à la poubelle.

Retrouvez toutes les informations sur proximite.ecosystem.eco



L'Haÿ-les-Roses à l'heure du développement durable

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réparer pour moins jeter

UN SERVICE DE CARTOGRAPHIE A ÉTÉ MIS EN LIGNE AFIN D'INCITER LES HABITANTS DU TERRITOIRE À ADAPTER LEURS COMPORTEMENTS ET À PRIVILÉGIER LE RÉEMPLOI ET LA RÉPARATION DE TOUS LEURS OBJETS.

Dans sa petite boutique située au 7 avenue Aristide-Briand - La cordonnerie du Centre - où il exerce depuis 1986, Laurent Hazarosoff répare des talons, ressemelle, recoud, rapièce et remet en forme ou en état les chaussures et les objets en cuir des L'Haÿssiens. Issu d'une famille qui comptait 7 cordonniers, il perpétue le savoir-faire artisanal transmis par son père pour redonner une seconde vie à des milliers de souliers l'haÿssiens. Une activité qui contribue à prolonger ainsi la durée de vie des chaussures et permet de diminuer le volume de déchets que nous produisons.

Ces dernières décennies, l'évolution des modes de consommation nous incite à jeter plus souvent certains objets qui pourraient en réalité être réparés ou réutilisés. Une situation qui a un impact environnemental (épuisement des ressources, pollution...) et économique (augmentation des coûts de traitement des déchets). Il s'agit d'inciter les habitants à adapter leurs comportements et à privilégier le réemploi et la réparation de tous leurs objets qui ne sont pas encore en fin de vie. C'est pourquoi ont été recensés des acteurs du réemploi qui, comme Laurent Hazarosoff, contri-



Le cordonnier Laurent Hazarosoff perpétue le savoir-faire artisanal tout en contribuant à faire vivre l'économie circulaire.

buent à faire vivre l'économie circulaire sur les 24 villes du territoire Grand Orly Seine Bièvre, dont fait partie L'Haÿ-les-Roses.

Le réemploi, axe de travail de l'Agenda 21

Grâce à une cartographie accessible en ligne sur grandorlyseinebievre.fr, ce service vous permet de localiser les commerces et structures qui proposent de réparer différents objets (vélos, ordinateurs, téléphones portables, appareils électroménagers...), de les acquérir d'occasion ou d'apprendre à faire vous-même certaines réparations. —



RETROUVEZ LA CARTOGRAPHIE EN LIGNE

MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE ET GRÂCE À L'IMPLICATION DES SERVICES TECHNIQUES, LA VILLE CONTINUE D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES L'HAYSSIENS. FOCUS CE MOIS-CI SUR LES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LE SERVICE PARCS ET JARDINS.

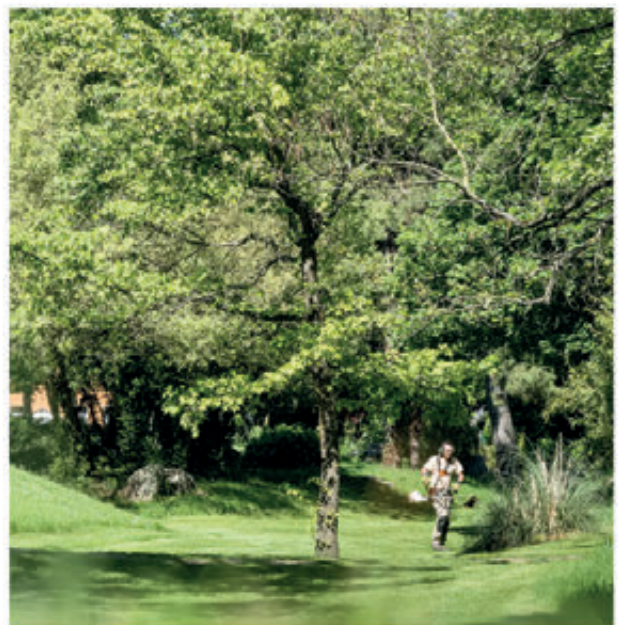
DES MASSIFS EN FLEURS

Les 29 massifs de L'Hay, mélangeant plantes vivaces et plantes annuelles ou bisannuelles, sont en floraison. Actuellement, ce sont les plantes bisannuelles comme les tulipes, les pensées, les primevères, les pavots d'Islande et les giroflées qui sont en fleurs. À partir de la mi-mai, les plantes annuelles qui composent ces massifs, dont les géraniums, les impatiens, les bégonias, les rudbeckias, les dahlias ou les cléomes, seront plantées par les jardiniers de la Ville pour fleurir tout l'été. —



UNE COUPE AU CARRÉ POUR LES PELOUSES

La reprise des tontes des espaces verts de la ville a débuté fin mars et aura lieu tous les quinze jours jusqu'à la fin du mois d'octobre. —



UN MUR VÉGÉTAL EMBELLI

Pour optimiser le fleurissement du mur végétal situé au square du Pigeonnier, les jardiniers de la Ville ont replanté des plantes grasses appelées Delosperma et Sedum. —



Tout savoir sur les élections régionales et départementales

Image d'archive.

INITIALEMENT PROGRAMMÉES EN MARS DERNIER, LES ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES ONT ÉTÉ REPORTÉES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE. LE GOUVERNEMENT A CONFIRMÉ LA TENUE DES DEUX SCRUTINS LES 20 ET 27 JUIN PROCHAINS AVEC UN DISPOSITIF SANITAIRE TRÈS STRICT AFIN DE PERMETTRE À TOUS LES CITOYENS D'ÉLIRE LEURS REPRÉSENTANTS AU SEIN DES INSTANCES RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES EN TOUTE SÉCURITÉ.

La troisième vague de l'épidémie de Covid-19 a conduit le gouvernement à reporter les élections régionales et départementales, aux dimanches 20 et 27 juin prochains. Le respect des différentes mesures - port du masque obligatoire, limitation du nombre de personnes dans les bureaux, respect des gestes barrières, sens de circulation, mise à disposition de gel hydroalcoolique... - seront de mise dans les bureaux de vote. Par ailleurs, le gouvernement réfléchit également à tester et/ou vacciner les personnels et élus mobilisés lors des opérations de vote. Dans tous les cas, la Ville veillera au respect des consignes afin de garantir la sécurité sanitaire dans l'ensemble des 19 bureaux de vote l'hayssiens.

Région, Département... qui fait quoi ?

L'action de la Région et du Département touche de nombreux domaines qui concernent directement notre vie quotidienne. Pour des questions aussi essentielles que le transport, le logement, la petite enfance, l'éducation, la politique sociale et économique ou encore l'aménagement du territoire, il est préférable de faire des choix et ne pas laisser les autres les faire à notre place. La Région et le Département sont deux collectivités territoriales dont les compétences sont complémentaires

de celles de l'État, des intercommunalités et des communes. Au quotidien, ces deux instances financent et soutiennent des projets et des services publics de proximité qui profitent à l'ensemble des L'Hayssiens. Depuis la réforme de 2015, les compétences de chacune de ces collectivités territoriales ont été redéfinies et précisées par la loi.

La Région est la plus grande des collectivités territoriales. Le Conseil régional d'Île-de-France est notamment chargé de l'aménagement du territoire et de son développement économique, social, culturel et scientifique. Il est également responsable de la gestion des lycées et des transports publics, soutient l'accès au logement, la rénovation urbaine et le cadre de vie. Pour sa part, le Conseil départemental est compétent en matière d'action sociale (RSA, aide sociale aux personnes handicapées...), de cadre de vie et de développement durable (assainissement et gestion de l'eau, lutte contre la pollution...). Il est également chargé de l'entretien des voiries départementales, du tourisme, du développement économique (accès à l'emploi, soutien au développement économique...), de la petite enfance (PMI, crèches départementales...) et de l'éducation (équipement et entretien des collèges, aides à la pratique sportive, aux associations...). —

S'inscrire sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de votre lieu de résidence, au plus tard d'ici le vendredi 14 mai. Si ce n'est pas le cas, vous devez vous présenter en mairie ou dans l'un des deux relais-mairie de Lallier ou de la Vallée-aux-Renards jusqu'au mercredi 12 mai (le jeudi 13 mai étant férié). Une permanence électorale sera exceptionnellement ouverte le vendredi 14 mai de 9h à 12h, en mairie. Il suffira de vous munir d'un passeport ou carte

nationale d'identité en cours de validité ou ayant une expiration de moins de 5 ans ainsi qu'un justificatif de domicile nominatif de moins de trois mois. Cette démarche concerne aussi les personnes qui ont emménagé récemment à L'Hay, celles ayant obtenu la nationalité française ou qui viennent d'avoir 18 ans. Cependant, les jeunes qui auront 18 ans avant le 20 juin et qui ont été recensés à 16 ans à L'Hay, sont inscrits d'office sur la liste électorale. Par ailleurs, les jeunes de moins de

26 ans ont désormais la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents résident.

Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne sur mon.service-public.fr ; la demande sera transmise aux services de la mairie. Une fois traitée, vous recevrez un courriel de confirmation d'inscription sur la liste électorale. Seule contrainte : posséder le matériel pour scanner les pièces justificatives.

Plus de renseignements auprès des Guichets Uniques au 01 46 15 33 33.

Vote par procuration : mode d'emploi

Nouveauté
un électeur pourra recevoir
jusqu'à 2 procurations.

Si vous êtes indisponible pour voter les 20 et 27 juin, à l'occasion des élections régionales et départementales, pensez à faire établir une procuration afin qu'un autre électeur de votre choix résidant dans la commune vote à votre place. Votre mandataire (la personne qui votera à votre place) doit être inscrit sur les listes électorales de la ville, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote. Si habituellement un mandataire ne peut détenir qu'une



seule procuration, le gouvernement a décidé de faciliter et renforcer le dispositif de vote par procuration en raison du contexte d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de coronavirus. Exceptionnellement, un électeur pourra recevoir jusqu'à deux procurations pour chacun des deux tours de scrutin.

Comment faire ?

Pour établir une procuration, vous pouvez vous présenter au commissariat ou gendarmerie de votre choix, muni d'une pièce d'identité. Sur place, vous remplirez un formulaire où vous indiquerez l'identité de votre mandataire (nom, prénom, adresse, mais aussi sa date de naissance) et attesterez sur l'honneur les raisons de votre demande.

Afin de gagner du temps, vous pouvez également déposer une demande de procuration en quelques clics via le site www.maprocuration.gouv.fr

Une fois votre demande effectuée, rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité. Votre procuration sera automatiquement transmise en mairie. Attention, n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande et n'oubliez pas de préciser si vous donnez votre procuration pour un tour ou pour les deux. —

Tout savoir sur les élections régionales et départementales

↳ Élections régionales

Tous les 6 ans, près de 7 millions d'électeurs franciliens élisent au scrutin proportionnel de liste à deux tours les 209 conseillers régionaux qui siègent au Conseil régional d'Île-de-France. La région est la plus grande des collectivités territoriales. L'Haÿ-les-Roses appartient à la région Île-de-France. Étendue sur un territoire de 12 012 km², elle regroupe 1 280 communes réparties dans 8 départements - Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne

et Val-d'Oise. Elle compte un peu plus de 12,2 millions d'habitants (2018), soit 18% de la population française. Au premier tour, les listes qui obtiennent au moins 10% des suffrages exprimés sont qualifiées pour le deuxième tour et peuvent fusionner avec celles ayant obtenu au moins 5%. Au deuxième tour, la liste qui arrive en tête obtient le quart des sièges à pourvoir, les autres sont répartis à la proportionnelle entre les listes ayant réalisé au moins 5%. Une fois élue, la nouvelle assemblée élit un(e) président(e) et des vice-pré-



sidents chargés de différents domaines de compétences.

↳ Élections départementales

Les 20 et 27 juin prochains, les électeurs sont également appelés aux urnes pour élire les deux conseillers départementaux qui siègeront au conseil départe-



Quel est le rôle du Département du Val-de-Marne ?

Quel est le rôle de la Région Île-de-France ?



mental du Val-de-Marne pour les six années à venir. Le canton de L'Haÿ-les-Roses, qui a été redécoupé, comprend notre ville ainsi que la commune de Fresnes. Dans chaque canton, les électeurs élisent deux conseillers - 1 femme et 1 homme - et deux suppléants appelés à les remplacer en cas de vacance de siège ou de démission. Ces conseillers représentent les 57 890 habitants de notre canton au conseil départemental. Introduite en 2015, l'obligation de parité (1 femme, 1 homme) permet d'as-

surer une meilleure représentation des femmes au sein de l'assemblée départementale du Val-de-Marne. Celle-ci compte au total 50 conseillers - 2 pour chacun des 25 cantons - qui élisent en leur sein un(e) président(e) ainsi que plusieurs vice-présidents en charge de différents domaines de compétences. Les conseillers départementaux sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Pour être élu au premier tour, un binôme doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre

de voix égal au quart des électeurs inscrits dans le canton. Si aucun binôme ne recueille la majorité absolue, un deuxième tour a lieu. Un binôme qui a obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 12,5% du nombre des électeurs inscrits peut se maintenir au second tour. Si aucun binôme ne remplit cette condition, seuls les deux binômes arrivés en tête peuvent se maintenir. Au deuxième tour, le binôme qui recueille le plus grand nombre de voix est élu. —

Hélène Bertrand

Elle apprend aux parents à masser leur bébé

L'HAÏSSIEUNNE DEPUIS PRÈS DE TRENTE ANS, HÉLÈNE BERTRAND LANCE SON ACTIVITÉ D'ATELIERS DE MASSAGE PARENT-BÉBÉ. UNE PRATIQUE QUI FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT DU BÉBÉ AINSI QUE LA RELATION AFFECTIVE ENTRE LE PARENT ET L'ENFANT.

A l'école déjà, elle soignait les blessures de ses camarades de classe. Hélène Bertrand a débuté sa carrière dans les années 1980 en tant qu'agent hospitalier. Rapidement, elle passe les concours pour devenir aide-soignante, puis infirmière et enfin cadre de santé pour former à son tour les étudiants en soins infirmiers.

Aujourd'hui à la retraite et après avoir effectué toute sa carrière en pédiatrie, cette L'HaÏssienne continue de se former et de suivre les innovations dans le domaine des soins prodigués à l'enfant. C'est ainsi qu'elle a eu l'idée de suivre une formation pour devenir instructrice certifiée en massage pour bébé, une pratique née aux États-Unis dans les années 1990. Diplômée depuis l'an dernier, Hélène Bertrand lance aujourd'hui son activité d'ateliers de massage parent-bébé. « Cette pratique, que j'ai pu observer à l'hôpital et qui se transmet de génération en génération dans la culture orientale, est encore peu développée en Occident. Pourtant, il y a une réelle attente de la part des parents », explique cette ancienne infirmière qui utilise un poupon de simulation pour apprendre aux parents à reproduire les bons gestes pour masser leur enfant. Car les bienfaits des massages sont nombreux, tant pour les enfants que pour les parents. « Cette pratique associant le yoga, la réflexologie ainsi que des techniques suédoises et indiennes, contribue au développement sensoriel, moteur, cognitif et affectif du bébé. Des milliers de connexions neuronales se créent dans le cerveau de l'enfant lorsque le parent lui parle,



le soigne ou le caresse, souligne l'instructrice. Le massage stimule l'enfant, l'apaise, soulage ses douleurs et améliore son cycle de sommeil ». Pour les parents, cette activité favorise le développement de la relation affective, leur permet de mieux comprendre leur bébé et de se sentir plus sûrs d'eux dans leur rôle parental.

Des ateliers à domicile

Forte d'une expérience riche de plus de vingt années passées à l'hôpital, Hélène Bertrand a déjà finalisé un projet pour accompagner les familles de la micro-crèche privée « People & baby » située en face du parc de la Roseraie. Elle intervient également au domicile des particuliers pour leur proposer une série de cinq ateliers d'une heure chacun.

Son activité s'inscrit d'ailleurs dans le parcours « 1 000 premiers jours de l'enfant », lancé en 2019 par le ministère des Solidarités et de la Santé, visant à accompagner au mieux les parents pour répondre de manière adaptée aux besoins de leurs enfants. « Un service d'autant plus important en cette période de pandémie, estime l'ancienne infirmière. Les jeunes parents sont soumis à un sentiment de solitude et à un stress intense en ces temps incertains. Ces ateliers sont un moment privilégié qui permet de procurer du bien-être tant au bébé qu'à ses parents ». —

Hélène Bertrand, instructrice en massage pour bébé.
Contact : 06 50 37 32 64 ou helenebertrand906@gmail.com

ANIMATIONS

De la musique pour lire, la clé de leur éveil !

LA BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND ORGANISE LE « MOIS DU TOUT-PETIT », UN ÉVÈNEMENT VISANT À SENSIBILISER LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS À LA LECTURE. CETTE ANNÉE, LES ACTIVITÉS PROPOSÉES SERONT CHANTÉES, RYTHMÉES ET MÊME DANSÉES.

Si la musique adoucit les mœurs, elle facilite aussi l'apprentissage de la lecture. Avec le « Mois du tout-petit », l'équipe de la bibliothèque George Sand veut sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, à la lecture et à l'acquisition du langage, et contribuer à développer leur capacité d'écoute et de concentration. Des animations ludiques et gratuites, adaptées aux tout-petits, ainsi que des moments d'échanges entre les familles seront proposés du 5 mai au 12 juin. « Ces activités sont l'occasion pour les plus jeunes de se sociabiliser. À travers elles, la Ville souhaite créer les meilleures conditions pour leur développement et leur épanouissement. L'évènement du « Mois du tout-petit » s'inscrit dans la continuité des actions menées durant toute l'année par la Ville au sein des crèches, avec les assistantes maternelles et dans les écoles maternelles, pour sensibiliser les enfants à la culture », souligne Mélanie Nowak, Maire-adjointe déléguée à la culture.

Une exposition pour explorer les sons

Au programme de cette édition 2021, des lectures, des histoires mises en musique, une animation pour découvrir les différents styles musicaux et des ateliers pour fabriquer des instruments, comme des maracas ou des bracelets de perles et grelots.

Une exposition, consacrée aux instruments de musique, intitulée « Le Zinzinabule », proposera une déambulation sonore aux jeunes enfants et à leur famille. Produit par la Compagnie Histoires de Sons et conçu par Christophe Moy, ce parcours



Participez au « Prix des P'tits Bibs »

Conçu par l'équipe de la bibliothèque, le « Prix des P'tits Bibs » est spécifiquement dédié aux enfants de 18 mois à 3 ans. Au sein de leur crèche, avec leur assistante maternelle ou à la bibliothèque avec leurs parents, pour cette 5^e édition, les tout-petits sont de nouveau invités à voter pour leur album préféré parmi les 5 sélectionnés par les bibliothécaires et le personnel des structures d'accueil de la petite enfance de la Ville de L'Hay-les-Roses. Les enfants et leurs familles ont jusqu'au 26 mai pour révéler leur coup de cœur. Les résultats seront annoncés le 2 juin prochain. Renseignements au 01 46 64 52 55.



RETROUVEZ EN VIDÉO
LES ALBUMS SÉLECTIONNÉS

est une invitation à découvrir des créations musicales et à explorer les sons à l'aide des objets du quotidien. L'heure est venue de prendre son temps et de se nourrir d'albums autrement, tout en s'amusant. Ça va swinguer ! —

Sur inscription au 01 46 64 52 55.
Bibliothèque George Sand, 21 rue Henri Thirard.



**LE CRÉDIT MUTUEL
A TOUT PRÉVU
POUR VOTRE
LOGEMENT**

Crédit Mutuel

L'Hay-les-Roses

36, rue Jean Jaurès - 94240 L'Hay-les-Roses
Tél. : 01 49 08 51 35 - Courriel : 06174@creditmutuel.fr

- Transactions - Locations - Estimations gratuites -



Depuis 30 ans
sur votre commune



01 45 46 22 22

88 avenue Henri Barbusse - 94240 l'Hay-les-Roses
www.aci-immobilier.fr • aci-immobilier@wanadoo.fr

Mr. Bricolage

Faites-le vous même, mais pas tout seul.

29-31 avenue Louis Georgeon
94230 Cachan
Tél. : 01 46 65 09 50

OUVERT
du lundi au samedi 09h00 - 19h30
sans interruption
et 24h/7j sur www.mr-bricolage.fr



BRUNO DESSYMOULIE
Plomberie Chauffage

- Entretien chaudière gaz et fioul -
- Dépannage brûleur et chaudière -
- Installation thermostat d'ambiance -
- Ramonage conduit cheminée -

06.25.17.82.72
dec92@hotmail.fr

- Installation sanitaire et chauffage -
- Dépannage plomberie -
- Douche accès mobilité réduite -
- devis gratuit -

01.46.65.84.74
dessymoulie@wanadoo.fr

1 avenue des vergers
92340 BOURG-LA-REINE
www.dessymoulie-chauffage.fr



COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.

Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

l'aide à domicile
ADHAP



ADHAP
présent plus
que jamais
aux côtés
des plus
fragiles.

Centre ADHAP
de L'HAY LES ROSES
adhap94d@adhap.fr
01 41 98 79 60
122 Avenue Henri Barbusse
94240 L'HAY-LES-ROSES

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?

Postulez sur adhap.fr ou déposez votre CV et votre lettre de motivation !



LE + DU NET

Retrouvez en vidéo la compagnie Antoinette Gomis en résidence sur la chaîne YouTube de la Ville

SOLIDARITÉ

La créativité « déconfinée » à l'Auditorium

DÈS LA FERMETURE DES LIEUX CULTURELS, LA VILLE A PRIS L'INITIATIVE DE METTRE L'ESPACE CULTUREL DISPAN DE FLORAN À LA DISPOSITION DE COMPAGNIES DE THÉÂTRE ET DE DANSE PROFESSIONNELLES POUR QU'ELLES PUISSENT CONTINUER À TRAVAILLER.



La compagnie Antoinette Gomis a été accueillie en résidence du 12 au 16 avril dernier pour travailler son spectacle de danse *Les Ombres*.

Depuis plusieurs mois, le monde de la culture subit de plein fouet les restrictions mises en place pour lutter contre la pandémie de Covid-19, qui ont notamment entraîné la fermeture des lieux culturels. Comme partout en France, les portes de l'espace culturel Dispan de Floran sont fermées au public depuis fin octobre et jusqu'à nouvel ordre. Pourtant, dans le huis clos du théâtre, à l'abri des regards indiscrets, les artistes se succèdent au rythme des résidences faisant ainsi de l'Auditorium un lieu bouillonnant de créa-

tivité. Ces derniers mois, danseurs, acteurs, chorégraphes, scénaristes, créateurs de costumes, décoristes, ingénieurs son et lumière... ont travaillé d'arrache-pied pour mettre en voix et en scène leurs textes, faire des essais de décors, de costumes et d'éclairages, peaufiner ou répéter leurs nouvelles créations qui seront présentées au public dès que la situation le permettra. « Nous travaillons actuellement sur un spectacle de danse baptisé *Les Ombres* qui utilise la langue des signes. Cette résidence s'est très bien passée, car en plus d'avoir accès au plateau, la salle de danse était à notre disposition ce qui nous a permis de travailler simultanément sur la chorégraphie et sur des aspects plus techniques, comme les jeux de lumière et la projection d'une ombre sur un écran », explique Cyril Machenaud, metteur en scène de la compagnie Antoinette Gomis, accueillie en résidence du 12 au 16 avril dernier.

Outre la mise à disposition de l'espace, la Ville propose également une équipe technique - de 2 à 6 personnes en fonction des besoins - pour accompagner les artistes dans leurs créations de lumière, sons, décors... et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

Au total, huit compagnies ont déjà été accueillies depuis l'automne. Ces résidences d'artistes, qui vont se poursuivre dans les semaines à venir avec trois nouvelles troupes déjà programmées, sont un bel exemple de solidarité qui permet de soutenir la création artistique, l'un des meilleurs remèdes contre la morosité ambiante en cette période compliquée. —

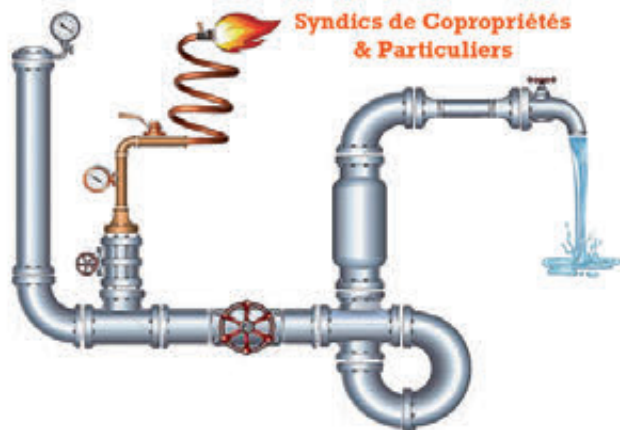
Les spectacles pour les scolaires auront bien lieu

Les élèves de CE2 de la ville assisteront au spectacle « T'es qui toi ? », une pièce sur l'amitié, la différence et l'écoute de l'autre, interprétée par les artistes de la Compagnie De-Ci De-Là. Les représentations se dérouleront dans les cours de récréation et les préaux des écoles élémentaires.

Pour leur part, les deux représentations prévues pour les grandes sections de maternelle restent pour l'heure programmées à l'Auditorium fin mai. En effet, le Gouvernement a confirmé l'objectif de rouvrir les lieux culturels mi-mai. Cependant, la Ville prépare un scénario alternatif pour les délocaliser également dans les écoles avec un respect strict du protocole sanitaire, en cas d'impossibilité de rouvrir la scène.

CO.RE.MAT.

Conception - Réalisation - Maintenance de travaux



Syndics de Copropriétés
& Particuliers

PLOMBERIE - CHAUFFAGE

130, rue du Lieutenant Petit Leroy
94550 CHEVILLY-LARUE

Tél : **01 46 63 78 53**

secretariat@co-re-mat.fr



ISOLATION & RAVALEMENT DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • COMBLES • VMC • FENÊTRES



SCEAUX 01 41 87 08 25

aide à la rénovation
énergétique

Agence de la Roseraie

www.orpi.com

Orpi

Des femmes et des hommes
pour votre bien



Evaluation gratuite de votre bien.

Transaction

Gestion

Location

Syndic
de copropriété

3, avenue Aristide Briand - 94240 L'HAY LES ROSES
Tél. : 01 46 64 71 68 - e-mail : agenceroseraie@orpi.com



COMMERÇANTS, ARTISANS
si vous désirez paraître dans ce magazine,
cet emplacement vous est réservé.
Contactez-nous au : **06 25 23 65 66**

M. Thierry COHEN :
studioparis@micro5.fr

FENÊTRES VOILETS PORTES PORTAILS

PRO-TECH
FERMETURE®

- Installateur expert
- Direct usine

Profitez du dispositif
MaPrimeRénov'
(aide à la rénovation énergétique)



Expert rénovation
K-LINE

20 ANS
PRODUIT
K-LINE

ASO
Association
des
Associations
de
Maîtres
d'Œuvre
de
France

Devis gratuit en 48h : **01 69 53 19 70**
4 agences pour vous servir en Ile-de-France

122 av. Henri Barbusse - 94240 L'Hay-les-Roses
91 : Villebon | 78 : St Rémy-Lès-Chevreuse | Paris 15^e

ENTREPREUNARIAT

Une L'Hayssienne au service des entrepreneurs



Un accompagnement pour obtenir des aides publiques

Pour soutenir les entreprises l'hayssiennes, Jessica Jean Gilles propose de les accompagner dans leurs démarches administratives, commerciales et financières, sur site ou à distance. La jeune femme aide notamment à la préparation de dossiers en vue de l'obtention des aides publiques actuellement proposées pour les entreprises. « J'accompagne un artisan qui a vu son activité diminuer avec la crise, indique Jessica. Mon rôle est de le décharger des tâches administratives et financières afin qu'il puisse se consacrer à la prospection de clients et réfléchir à la mise en place de nouveaux services ».

La jeune entrepreneuse l'hayssienne a déjà rencontré le président de l'association des commerçants et artisans de la ville et espère faire profiter très prochainement les entreprises locales de son expérience. —

Contact : Jessica Jean Gilles
au 07 50 09 18 37
jessica.jeangilles@c-macollab.fr
Site web : C-macollab.fr

UNE JEUNE L'HAYSSIENNE A LANCÉ SON ENTREPRISE C-MACOLLAB POUR PROPOSER SON AIDE AUX ENTREPRENEURS LOCAUX.

C'est en pleine épidémie de Covid-19 que Jessica Jean Gilles, 33 ans, a décidé de lancer son activité d'aide et de conseil aux entrepreneurs. La crise sanitaire a provoqué un déclic chez cette ancienne responsable en ressources humaines et l'a ainsi poussée à s'orienter vers un nouveau métier. « Je souhaitais exercer une activité

qui soit davantage en phase avec mes valeurs et mes convictions, explique cette L'Hayssienne, mère de trois enfants. Je veux me sentir utile au sein de ma ville et donner un sens à mon travail : les entrepreneurs, les commerçants et les artisans ont besoin de conseils et d'écoute, surtout en cette période difficile ».

Des cellules d'aide pour les entrepreneurs



La Région Île-de-France met à la disposition des entrepreneurs un numéro de téléphone unique - le 01 53 85 53 85 - ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Les appels sont redirigés vers l'une des quatre cellules d'urgence, dont la cellule d'aide aux entreprises. Des conseillers sont mobilisés pour répondre aux

demandes spécifiques, dans les champs de compétences de la Région. Il est également possible d'envoyer un mail à : covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr

Par ailleurs, le service Développement économique de la ville (deveco@villehay94.fr - 01 46 15 34 76) reste à l'écoute et à la disposition des entrepreneurs pour toutes leurs demandes et pour les aider dans leurs initiatives.



Vous aider dans les moments difficiles

Uniquement en 2021 : Les familles seront accueillies dans notre centre funéraire normalement réservé aux professionnels et bénéficieront de tarifs privilégiés.



Anthony MENDES
Directeur Général



Prévoyance
obsèques



24h/24 | Transport vers
7j/7 | chambre funéraire



Ouvert en semaine de 9h à 18h*

*17h le vendredi

Permanence téléphonique : 01 48 84 89 80

📍 21, rue des aubepines - 94310 Orly | 🏠 www.funeralis.fr



FUNÉRARIUM DE THIAIS

01 46 86 98 82

6, Esplanade Auguste Perret - 94320 Thiais
(En face du cimetière parisien de Thiais)



Nous répondons à vos questions



LA PAROLE VOUS EST DONNÉE POUR INTERAGIR, POSER DES QUESTIONS, FAIRE PART DE VOS SUJETS DE PRÉOCCUPATION, DE POINTS DE VUE QUI, SELON VOUS, SONT IMPORTANTS POUR LA VILLE.

Je suis L'Hayssien et je recherche un emploi. Où puis-je trouver des offres ?

Régulièrement, la Ville de L'Hay-les-Roses organise des forums en faveur de l'emploi et travaille ainsi en étroite collaboration avec différents partenaires afin d'améliorer l'accès à l'emploi des habitants. Vous pouvez ainsi prendre contact avec l'agence Pôle emploi de L'Hay-les-Roses, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne ainsi que le Comité de Bassin d'Emploi Sud 94. Par ailleurs, la Ville relaie régulièrement les offres d'emploi des sociétés locales sur son site lhaylesroses.fr, dans les actualités de la rubrique Économie/Emploi. Tous les postes à pourvoir au sein de la Mairie sont également sur le site, dans la rubrique Ma Ville, onglet « La Mairie recrute ».



Alban V. / Centre

J'ai prévu de me marier. Quelles sont les modalités pour déposer un dossier ?

La publication des bans, c'est-à-dire l'annonce officielle du mariage réalisée par publication à l'Hôtel de ville, est valable un an. Un dossier de mariage peut donc être déposé jusqu'à un an avant la date de cérémonie prévue, mais pas au-delà. Vous pouvez en revanche retirer à tout moment un dossier à l'accueil de la mairie, avec la liste des documents à fournir. Par ailleurs, pour les personnes déjà mariées qui souhaitent se procurer un acte de mariage, il n'est pas utile de se déplacer en mairie. Vous pouvez faire une demande en ligne sur le portail www.MonLHay.fr



Samia B. / Lallier-Bicêtre

Je dois déclarer mes impôts, comment me faire aider ?

Les services fiscaux ont ouvert la campagne de déclaration des revenus de 2020 le 8 avril. Pour le Val-de-Marne, la date limite de dépôt de la déclaration en ligne est fixée au mardi 8 juin et au jeudi 20 mai 2021 pour la déclaration papier. Les services de l'État vous conseillent de privilégier vos demandes par téléphone au numéro unique 0 809 401 401 non surtaxé et accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h ou par internet, via la messagerie sécurisée de votre espace particulier sur le site impots.gouv.fr ; l'accueil physique dans les services des impôts reste possible, avec ou sans rendez-vous, uniquement le lundi, mercredi et vendredi matin.



Jacques N. / Vallée-aux-Renards



ÉCHANGEONS AVEC LE MAIRE

Connectez-vous avec le hashtag #Maquestionaumaire sur Twitter ou Facebook et interrogez Vincent Jeanbrun sur tous les sujets qui comptent pour vous. Il répondra en vidéo aux questions que vous lui posez.



lhaylesroses.fr



@LHay_les_Roses



/mairie.lhaylesroses

Un service public de l'énergie au cœur de votre ville



43.000 tonnes de CO₂* évités chaque année

Produire et distribuer une énergie propre et économique ?
Chaque jour, la Semhach exécute cette mission de service public
dans l'intérêt des collectivités et des utilisateurs.

*Chiffre 2018

Groupe de la majorité municipale « Plus Belle L'Haÿ » (30 élus)

L'erreur est humaine, persévérer est diabolique
 Agir dans l'intérêt des L'Haÿssiens et de notre commune : telle est l'ambition qui nous anime. Malheureusement, et nous le regrettons sincèrement, notre démarche en faveur du bien commun n'est pas partagée par tous. Ainsi, lors d'un précédent conseil municipal, l'opposition avait refusé de voter favorablement l'obtention d'une subvention de 4 millions d'euros pour le nouveau Cœur de Ville dans le cadre de sa labellisation « Quartier innovant et écologique ». Le représentant de cette même opposition qui siège aussi au Territoire intercommunal T12 a réitéré cette posture idéologique en votant « contre ». Lors d'échanges avec les L'Haÿssiens, bon nombre nous font part de leur incompréhension. Comment en effet ne pas rester sans voix face à un tel comportement quand le T12 et les villes doivent affronter des enjeux budgétaires particulièrement compliqués ?

Et que dire de l'habitude du Territoire depuis sa création en 2016 de créer sans cesse de la dette, mener des dépenses somptuaires et augmenter les impôts territoriaux ? C'est d'ailleurs pourquoi lors du conseil municipal du 1^{er} avril, nous avons porté et adopté un vœu appelant les élus de l'intercommunalité à ne pas augmenter une nouvelle fois les taxes territoriales. Mais le T12 et le représentant de l'opposition municipale qui y siège, ont choisi de creuser encore davantage la dette pourtant déjà abyssale jusqu'à 232,5 millions. Et plutôt que de réaliser des économies, le T12 opte pour la solution de facilité : augmenter tous les ans, et ce jusqu'en 2030, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la suite d'une décision du gouvernement. À la fin, c'est le contribuable qui se fait taxer...

Plus Belle L'Haÿ
 09 72 19 65 08 / ensemble@plus-belle-lhay.fr / www.plus-belle-lhay.fr

Liste « L'Haÿ En Commun » (6 élus)

Le projet « Cœur de ville » nous réserve encore des (mauvaises) surprises !

Dans son traité de concession avec l'aménageur, la municipalité n'a prévu aucune modalité conditionnant le versement de la participation de la ville à l'avancée des travaux. Sur les 500.000€ versés en 2019, Citallios déclarait une trésorerie de 80.000€. En 2020, il a touché 1 million € de plus alors que le chantier n'a pas avancé. Depuis quand les deniers publics doivent-ils permettre aux aménageurs de toucher des intérêts ? Pourquoi la ville ne s'empresse-t-elle pas de faire un avenant pour suspendre le versement des 2,4 millions restants ? Plus grave encore : Citallios est désormais dispensé de réaliser la salle polyvalente prévue sur l'îlot Roseraie, évaluée à 800.000 €. Pourtant, alors que la municipalité n'a cessé de dire que la participation financière de la ville était affectée au seul financement d'équipements publics, celle-

ci n'est pas diminuée d'autant ! On nous dit que des « améliorations qualitatives » devraient être apportées à la place publique... Quelles améliorations justifient un coût de plus de 1.000€/m² ? Pas de réponse. Cette salle serait construite dans le pavillon Hoff. Combien la ville achètera-t-elle le terrain au promoteur Emerige ? Une salle polyvalente accessible peut-elle techniquement être réalisée dans une maison peu entretenue et en hauteur ? À quel coût ? Aucune réponse. Seule certitude : la ville va dépenser de l'argent en plus. Les projets pensés seuls sont mal pensés : plusieurs habitants âgés ont signalé la dangerosité du parvis d'accès à la mairie, avec ses marches à hauteur variable. Quand la municipalité installera-t-elle des rampes d'appui pour permettre à tous d'y venir ?

Groupe L'Haÿ En Commun
 Mail : lhayencommun@gmail.com
 Site : lhayencommun.com

Liste « L'Haÿ - Humanisme, Solidarité, Écologie » (3 élus)

Le Meilleur des Mondes, c'est pour bientôt à L'Haÿ. La tendance Metro-Boulot-Dodo va être fortement encouragée grâce aux programmes immobiliers prévus à Lallier et à la place du marché Solférino et de la médiathèque. Déjà nous en avons une faible idée avec les 900 logements prévus à la Pointe Hochart, à 5000 € le M2, dans des immeubles hauts. Et surtout, pas de voitures, seulement 300 places de parking. Les jeunes et les moins jeunes L'Haÿssiens en profiteront-ils ? Est-ce sur des espaces verts résiduels ou enrobés que les enfants et les résidents pourront s'épanouir en ces temps de changement climatique et de société. La sécurité dans cet univers riant ? assurée par des drones aériens dès que possible. Ceux qui redoutent cette évolution ? comme dans certains pays illibéraux, tout est fait pour les inciter à se taire, à les vilipender quand ils recourent à la loi pour faire entendre leurs alertes. L'Histoire est pleine de condamnations d'oppositions qui ont fini par

trionpher.

La concertation ? à Lallier, 77 personnes se sont exprimées. La consultation s'est limitée au strict minimum réglementaire sans réel souci de résultat quant à l'information et la concertation avec les habitants concernés. En attendant, un chèque en blanc va être signé pour le plus grand profit des aménageurs et promoteurs. Ces derniers ne peuvent que se louer d'une municipalité qui vient de supprimer une salle polyvalente dans le projet Cœur de ville pour faire encore plus de logements (en contradiction avec la subvention du Conseil Régional) et qui va en plus acheter le pavillon HOF à l'aménageur pour y faire cette salle. Le Meilleur des Mondes, le contribuable L'Haÿsien va le payer.

Nawel Hamlaoui, Vinh Nguyen Quang, Olivier Lafaye
 Reveillonslhay.hse@gmail.com



PERMANENCES des élus

• Vous souhaitez rencontrer vos élus ? Les prochaines permanences auront lieu sur rendez-vous **les samedis 22 mai et 5 juin, de 9h à 11h**, à l'Hôtel de ville (41 rue Jean Jaurès). Pour prendre un rendez-vous, il suffit de remplir un formulaire sur le site internet de la Ville, rdv-elus.lhayiesroses.fr ou à l'Hôtel de ville auprès des agents d'accueil.

• À la suite des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la permanence des élus le dimanche matin sur le marché Locarno est suspendue. —



PERMANENCES JURIDIQUES

Pendant toute la durée d'application du couvre-feu, les permanences juridiques seront annulées afin de permettre aux administrés comme aux avocats de respecter les consignes.



MENUS* DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS - Mai

Lundi 3

Macédoine mayonnaise
• Sauté de bœuf sauce dijonnaise • Pommes de terre persillées • Petit fromage frais nature • Orange

Mardi 4

Salade de tomate basilic
• Quenelles de brochet sauce Nantua • Riz • Emmental • Poire au sirop

Mercredi 5

Salade de blé, tomate, concombre • Omelette ciboulette • Bâtonnets de carottes • Brie • Melon jaune

Jeudi 6

Radis rose vinaigrette
• Pavé de merlu sauce niçoise • Purée de brocolis • Froidou • Tarte au flan

Vendredi 7

Concombre sauce fromage blanc • Échine 1/2 sel ou rôti de dinde • Haricots coco sauce tomate • Saint Paulin • Lacté saveur chocolat

Lundi 10

Œuf dur mayonnaise • Parmentier emmental râpé • Yaourt aromatisé • Kiwi

Mardi 11

Salade de betteraves persillées • Couscous de légumes et boulettes de sarrasin/lentilles • Cantalou ail et fines herbes • Assiette de fraises/bananes

Mercredi 12

Salade iceberg vinaigrette • Filet de colin sauce végétale au cerfeuil • Gratin de courgettes • Saint Nectaire • Gâteau moelleux au citron

Jeudi 13

Férial

Vendredi 14

Brisure de chou-fleur sauce cocktail • Rôti de bœuf froid (ketchup maison) • Coquillettes • Fromage blanc sucré • Pomme Golden

Lundi 17

Feuilleté au fromage • Fricassée de thon sauce armoricaine • Haricots verts persillés • Yaourt nature et sucre • Kiwi jaune

Mardi 18

Concombre à la crème • Sauté de porc sauce champignons ou sauté de dinde • Brocolis persillés • Edam • Donut's

Mercredi 19

Salade coleslaw • Rôti de veau au jus • Purée de pommes de terre • Tomme blanche • Purée de pommes du chef

Jeudi 20

Salade tomates, maïs • Boulettes de flageolets sauce tomate • Macaronis • Petit fromage frais nature • Lacté à la vanille et caramel

Vendredi 21

Houmous de carottes et chips de maïs • Steak haché sauce échalote • Petits pois mijotés • Fromage blanc nature • Banane

Lundi 24

Férial

Mardi 25

Salade de betteraves vinaigrette • Penne semi-complète sauce lentilles corail et maïs • Carré de l'Est • Liégeois chocolat

Mercredi 26

Mousse de canard • Émincé de dinde sauce crème • Boulgour à la mexicaine • Yaourt nature sucré • Melon

Jeudi 27

Salade verte • Filet de colin frais sauce provençale • Riz • Saint Môret • Gâteau au fromage blanc

Vendredi 28

Salade de tomates • Rôti de porc au jus ou rôti de dinde • Carottes à l'ail • Coulommiers • Semoule au lait

Lundi 31

Salade mêlée vinaigrette • Brandade de poisson • Saint Nectaire • Crème dessert chocolat

Mardi 1^{er} juin

Pastèque • Chili sin carne • Riz • Petit Cotentin • Compote pommes/bananes

Mercredi 2

Radis beurre 1/2 sel Mater : tomates • Cuisse de poulet basquaise Mater : pilon de poulet • Printanière de légumes • Yaourt nature et sucre • Abricotier du chef

Jeudi 3

Concombre à la menthe • Poisson pané frais citron • Fusilli • Cantal • Kiwi

Vendredi 4

Melon jaune • Merguez grillée • Semoule et légumes • Camembert • Salade de fruits frais

*Sous réserve de validation par la commission des menus.

Pharmacies de garde

Dimanche 2 mai

Pharmacie Truong

61 rue de la Cosarde à L'Hay-les-Roses

Dimanche 8 mai

Pharmacie Girardot

1 rue François Sautet à Chevilly-Larue

Dimanche 16 mai

Pharmacie des Roses

129 rue de Bicêtre à L'Hay-les-Roses

Dimanche 23 mai

Pharmacie de la Roseraie

5 avenue du général de Gaulle à Chevilly-Larue

Lundi 24 mai

Pharmacie Berdugo

Centre commercial Carrefour
81 avenue du général de Gaulle
à L'Hay-les-Roses

Dimanche 30 mai

Pharmacie de la Paix

21 avenue de la Paix à Fresnes

CARNET



Naissances

• Silvana PURILLI 19-02 • Mohamed FADIGA 26-02 • Imrân TRAORÉ 27-02 • Sofia AOUDI 01-03 • Kamil BOURAOUY 03-03 • Josué BOUOPNDA 08-03 • Léo GRECK 10-03 • Charline FABRE MURAT 12-03 • Presley IMUNI TAKO 15-03 • Ayden MÉRIL 15-03 • Théo BRELLIÉ 16-03 • Océane OSSO 16-03 • Elyjah MNEMOSYNE 21-03 • Tamara LEBRET 22-03 • Kaelysa DIAZONO LUBADIKA 23-03 • Swann PICARD 24-03.

Décès

• Pierre MENEYROL 06-03.

La publication des actes d'état civil est soumise à autorisation écrite des familles concernées dans le respect de la vie privée de chacune, en vertu de l'article 9 du Code Civil. Concernant les décès, la difficulté d'obtenir cet accord explique l'absence de leur mention dans le magazine municipal. Les familles qui souhaitent voir figurer le nom de leur proche défunt sont invitées à se faire connaître auprès des Guichets uniques en mairie, 41 rue Jean Jaurès, Tél. : 01 46 15 33 33.

Mots croisés

Les marchés fruits et légumes



Solutions dans le prochain numéro.

HORIZONTALEMENT : 1- Il favorise le commerce extérieur - S'exposent même bio au marché -2- Être au présent - Concerne la cuisse -3- Si on fait toujours une place pour ce qu'ils vendent, eux, ont toujours eu leur place au marché -4- Rendis poli - N'est pas hors norme -5- Tribu en Afrique du Nord - Certains valent des patates au marché ! -6- Méritent chacun un point - Vallée disparue -7- Préfèrent la souris au clavier - Tenu par la main au marché -8- Places en vue - Panse bêtes -9- Scandium - Voyelles -10- Exclamation - Ont une place de choix au marché -11- S'occupe de plusieurs quartiers dans les marchés -12- Caisse à champignon - Le marché leur est réservé.

VERTICALEMENT : A- Fréquentent régulièrement le marché - Bonne action -B- On aime les avoir tous en main - Bulletin Officiel - ... fleur ou pas, il est régulièrement sur l'étal au marché -C- Tiennent une place importante sur le marché - Dehors -D- Un homme qui a vraiment du pot ! - Cobalt -E- Y'a un problème ! - Acidité -F- État d'Afrique - Retournées à Péron (commune de l'Ain) -G- À remplir ici - Palladium - Iris coupé au pied -H- Désert - Pas maigre - Le moue de la ficelle -I- Se retire de la vie active (se) - Arrivent plutôt à la fin de juin mais certainement pas en juillet - Unité de longueur anglaise -J- Attachais solidement -K- Demande donc du repos - Ergot des coqs -L- En selle - Tenterais.

Solutions du numéro précédent

HORIZONTALEMENT : 1- VEGETATION -2- EPANOUISSENT -3- RIVAUX - CA -4- OH ! - DAN -5- AS - FRIPON -6- SOLEIL - ALUNI -7- SI - VIES - ACIS -8- ESSE - UA - NEE -9- ME - CRI - TU -10- EAU - A.S.S.E (le fameux club de St Etienne) - RIO -11- NUITS - ONT - LI -12- TX - PRINTEMPS -

VERTICALEMENT : A- VERDISSEMENT -B- EPI - OISEAUX -C- GAVIAL - UI -D- ENA - SEVE - T.P -E- TOUT - II - CASR -F- AUX - FLEURS -G- TI - OR - SAISON -H- ISCHIA - ENT -I- OSA -PLANT - TE -J- NE - DOUCEUR -K- ANNIE - ILP (pli) -L- OTAN - IS - BOIS.



Du 8 au 16 mai 2021

Le **CARNAVAL**
s'invite chez vous 🏠

CONCOURS PHOTO SUR FACEBOOK 👍

5 catégories



Bout'choux
0 - 5 ans



Enfants
6 - 12 ans



Ados
13 - 17 ans



Adultes
18 ans et plus



Famille

Inscriptions sur carnaval.lhaylesroses.fr

